



AVIS DE CONVOCATION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ À :

| | |
|---------------------|--------------|
| Jean-Marc MÉNARD, | maire; |
| Francine BRASSEUR, | conseillère; |
| Simon DUFAULT, | conseiller; |
| Gilbert GRENIER, | conseiller; |
| Mickael L. GIGUÈRE, | conseiller; |
| Pierre NOËL, | conseiller; |
| Patrick WOLPUT, | conseiller; |

Madame,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL, vous est par la présente donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire de ce conseil est convoquée par Messieurs Simon Dufault et Gilbert Grenier pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil soit au Centre municipal situé 629, rue des Loisirs, le **mardi 31 mai 2022 à 20h00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Résolution - Adoption de l'ordre du jour;
2. Résolution – Pont Danby – se@o
3. Résolution – Installations septiques
4. Période de questions;
5. Résolution - Clôture de la séance.

Donné à Sainte-Christine, ce 26^e jour de mai 2022.

La directrice générale et
Greffière-trésorière,

Heidi Bédard